

Une image non peinte : à propos de *Prison Abolition* d'Yves Bourque

Par Sheena Hoszko

Il y a quelques années, je suis devenu un artiste, un peintre; une nuit, comme il m'arrivait souvent, j'étais allongé dans mon lit, dans ma cellule, à sonder mon esprit et mon âme à la recherche d'inspiration. Soudain, dans l'immobilité de la nuit, une image m'est venue, et des frissons m'ont parcouru le corps : j'ai aperçu un paysage verdoyant d'une infinie beauté, parsemé de fleurs et d'arbres et inondé par un soleil radieux; partout, comme des cailloux sur une pelouse, au sommet des collines et dans les vallées, aux abords des ruisseaux et sur les flancs des montagnes, il y avait des prisons, des milliers de grands bâtiments aux murs de briques rouges, avec des barreaux aux fenêtres. Aussi loin que l'œil pût voir, on n'apercevait personne. Je n'ai jamais peint ce paysage, mais l'image est aussi frappante aujourd'hui qu'elle l'était à l'époque (Bourque 1988 : 37).

L'essai d'Yves Bourque intitulé *Prison Abolition*, écrit en 1988, se termine par l'évocation d'un tableau non peint, d'une image où les cours d'eau et la végétation prospèrent dans un paysage où la présence humaine n'est suggérée que par des prisons où sont confinées des personnes. Cette image peut également être comprise comme un ensemble de reliques et de ruines, des vestiges d'un mode de relation et d'une manière d'être ayant mené à l'éradication de la vie humaine. Le fait qu'Yves Bourque, un artiste, ait décidé de ne pas peindre cette image prémonitoire est révélateur, car il s'agit d'un geste de refus de donner une forme matérielle à un monde qui pourrait être différent. La peinture non réalisée d'Yves Bourque est en quelque

sorte un avertissement. Rédigé par un prisonnier incarcéré à l'époque de la vague de soulèvements et d'organisation politique survenue dans les établissements carcéraux du Québec et du Canada dans les années 1970 – et de la répression étatique qui s'ensuivit –, son essai constitue une mise en garde sur les périls de la réforme et exige l'abolition complète des prisons.

Prison Abolition a été initialement publié dans le premier numéro du *Journal of Prisoners on Prisons* (JPP) et s'inscrit dans la lignée des pratiques d'écriture en milieu carcéral de l'époque. Le JPP a vu le jour en 1987, à l'occasion de la troisième Conférence internationale sur l'abolition du système pénal (ICOPA III), tenue à Montréal. Un peu comme aujourd'hui, les organisateur·rices communautaires et les universitaires ont souligné l'absence de conversation directe entre la conférence et les personnes se trouvant à l'intérieur des prisons. Parmi les conférencier·ières et les participant·es à l'ICOPA III figuraient Claire Culhane, célèbre défenseure des droits des prisonnier·ières, Patricia Monture-Angus, juriste mohawk, Marie Beemans, militante montréalaise, ainsi que les membres du Comité de défense de Leonard Peltier. À la conférence, Howard Davidson a présenté sa vision du JPP, lequel constituait pour lui un outil de sensibilisation politique et un moyen d'établir des liens entre les penseur·euses à l'intérieur et à l'extérieur des prisons. En effet, les points de vue des prisonnier·ières, en particulier sur la question de l'abolition des prisons, brillaient alors par leur absence dans la pensée universitaire (ICOPA III 1987 : 55).

Les essais parus dans le premier numéro du *JPP* ne prônent pas tous pleinement l'abolition des prisons. Les auteur·rices débattent plutôt d'idées pratiques et philosophiques entourant l'abolition, du point de vue de personnes ayant purgé une peine. Le *JPP* était, à l'image des publications de la presse pénale nationale et internationale, un réseau établi par des prisonnier·ières qui avaient accès à des presses à imprimer et à des photocopieuses et qui écrivaient, éditaient, imprimaient, publiaient et diffusaient des bulletins d'information à l'intention de leurs camarades à l'intérieur du système et de leurs alliés·es de l'extérieur (Gaucher 1990; The Gaucher/Munn Penal Press Collection 2024). Aujourd'hui, seuls quelques bulletins de la presse pénale, comme *The Mallard* (centre correctionnel de Mission, C.-B.), sont encore publiés, le système pénitentiaire fédéral ayant imposé des restrictions et des limites croissantes à la diffusion de ces outils essentiels de connexion et de transmission des connaissances. Ainsi, un examen des écrits parus dans la presse pénale à l'époque des mobilisations pénitentiaires des années 1960 et 1970 peut constituer une source d'inspiration pour la lutte abolitionniste contemporaine et permettre de tirer des leçons encore méconnues.

Québécoise blanche d'origine polonaise dont la famille a été criminalisée, j'ai toujours entretenu une relation lointaine et détachée avec l'abolitionnisme, même si j'ai connu de près les répercussions des prisons. La lecture des manuels d'organisation en ligne du groupe Critical Resistance et des textes de ses membres fondateur·rices Ruth Wilson Gilmore, Dylan Rodriguez et Rachel Herzing m'a amenée à considérer l'abolition comme quelque chose qui se jouait là-bas. L'abolition était une idée américaine. Cinq ans après que j'eus commencé à m'impliquer dans les groupes de solidarité avec les

prisonniers, à Montréal, l'ouvrage précurseur de Robyn Maynard, intitulé *Policing Black Lives: State Violence in Canada from Slavery to the Present* (paru en français sous le titre de *NoirEs sous surveillance : Esclavage, répression et violence d'État au Canada*), était publié. Soudainement, l'idée de l'abolition a acquis pour moi un visage local et un caractère urgent. La révélation, par Robyn Maynard, d'une histoire carcérale que l'on n'ose pas voir, à partir d'une analyse enracinée dans le féminisme noir, a immédiatement replacé ma compréhension de l'abolition dans l'ici et le maintenant. Motivée par son travail d'organisatrice et ses recherches, j'ai entrepris une exploration en profondeur des écrits des personnes incarcérées. Je me suis rendue compte que j'étais passée à côté de l'évidence, car les personnes incarcérées écrivent sur le système carcéral du Québec et du Canada depuis que les prisons existent. Il s'agissait de regarder non pas au loin, mais beaucoup plus près.

J'ignore où Yves Bourque se trouve aujourd'hui, et cette absence s'accorde bien avec la teneur de ses écrits. Aucune des personnes qui ont été incarcérées à la même époque que lui et à qui j'ai parlé ne sait exactement ce qu'il est devenu. Dans son essai, Yves Bourque se décrit comme un Montréalais canadien-français issu de la classe moyenne inférieure qui a fait plusieurs séjours dans les prisons fédérales du Québec et de la Colombie-Britannique à partir de 1975. Il a purgé une grande partie de sa première peine à la prison d'Oakalla (C.-B.), puis au camp de prisonniers de Stave Lake (C.-B.), où il a été affecté à la lutte contre les incendies de forêt et gagnait 35 cents par jour. Il fait état de la violence sexuelle subie aux mains des gardien·nes et des jeux abjects de manipulation psychologique auxquels se prêtait l'administration. Il ne précise pas la durée de son incarcération, mais indique avoir obtenu une libération en 1976 et, au fil des ans, avoir

passé neuf années au pénitencier Archambault (Québec). Au moment où il écrit ce texte, il a séjourné dans vingt-deux institutions d'un bout à l'autre du pays. *Prison Abolition* a été rédigé dans le « trou » (isolement cellulaire) de la prison de Donnacona (Québec), où on l'avait envoyé après qu'il a refusé une fouille à nu à Archambault, puis protesté contre cette violente pratique en faisant une grève de la faim de 19 jours.

Yves Bourque est difficile à retrouver aujourd'hui, mais son essai a été constamment relayé pendant toutes ces années. On l'a retrouvé sous forme de zine sur la table de quelques salons du livre anarchistes, dans des listes de lecture abolitionnistes en ligne en anglais et en italien et, plus récemment, dans les archives d'Angela Davis à l'Université Harvard. De nombreux changements d'établissements et transferts étant survenus au cours des années qu'il a passées en prison, les précisions quant au lieu où il se trouve importent peu. Son insistance sur l'abolition des prisons résonne au-delà des murs, hier comme aujourd'hui.

L'essai de Bourque s'inscrit dans le contexte de l'important mouvement de lutte des prisonniers qui a vu le jour dans les années 1960 et 1970 au Canada. Au Manitoba, la Native Brotherhood a été mise sur pied en 1964 au pénitencier de la Saskatchewan. Le mouvement s'est rapidement étendu à l'Ontario et à Vancouver en raison des fréquents transferts de prisonnier·ières organisateur·rices et des écrits publiés dans la presse pénale nationale et internationale (Saskatchewan-Manitoba-Alberta Abolition Coalition 2020). La Native Brotherhood exigeait l'accès aux pratiques culturelles autochtones, refusant la logique de l'État, et le mouvement dont elle se réclamait entretenait des liens avec l'American Indian Movement (AIM) (Nickel et Martin 2023, p. 159). Une puissante vague de solidarité féminine a émergé à la même

époque à la prison des femmes de Kingston (P4W) en réponse à la violence raciale et sexiste (Prison for Women Memorial Collective & Allies 2023). À la même époque, les quakers visitaient les prisons canadiennes et faisaient circuler de la littérature abolitionniste (Knopp 1976), et l'emprisonnement de divers activistes et révolutionnaires, y compris des membres du Front de libération du Québec (FLQ), a favorisé la circulation d'idées et de pratiques radicales à l'intérieur des établissements carcéraux (Jackson 2019 : 305).

La grève de 1976 à Archambault (Québec) est un important exemple des soulèvements de l'époque et de la répression qui s'en est suivie. La grève, à laquelle participaient environ 350 prisonnier·ières, a commencé le 14 janvier et s'est terminée le 6 mai. Les grévistes ont réussi à faire connaître leurs revendications au public et à obtenir l'entrée de négociateur·rices – c'était la première fois que des négociations officielles avaient lieu dans le cadre d'un soulèvement dans une prison fédérale. Au terme de près de quatre mois de grève marqués par l'escalade de la violence de la part des gardien·nes et la détérioration des conditions de vie, les prisonnier·ières ont mis fin à leur action. Les principaux gains obtenus étaient le droit de bénéficier de visites-contacts avec leurs proches et la création d'un comité de citoyens chargé de contrôler de l'extérieur les conditions de vie qui régnaient à l'intérieur des murs (Gosselin 1982 : 77).

Il importe d'éviter de mésinterpréter les « revendications des gars d'Archambault », comme étant simplement d'ordre réformiste et non abolitionniste. Dylan Rodriguez (2006) et Orisanmi Burton (2023), dans leurs écrits sur les soulèvements carcéraux propulsés par le radicalisme noir, à la même époque, insistent pour rappeler que les prisonniers n'avaient d'autre

choix que de recourir à la logique de l'État pour réclamer de meilleures conditions de détention, mais que cela n'exclut pas la logique anticoloniale et anticapitaliste (c'est-à-dire abolitionniste) qui sous-tendait leurs luttes. En outre, les gains obtenus dans le sillage de ces soulèvements se sont accompagnés d'une répression croissante. Dans tout le Canada, les contestataires étaient régulièrement envoyés en isolement ou dans des institutions nouvellement conçues pour désamorcer la mobilisation collective (Van Wagner 2024). Après la grève, les détenu·es d'Archambault ont été presque constamment confiné·es à leur cellule, et leurs gains – les visites-contacts avec la famille – sont devenus, selon les mots d'Yves Bourque, un moyen par excellence « de dégradation, d'humiliation et de manipulation » (1988 : 33).

Yves Bourque décrit les prisonnier·ières comme faisant partie des couches inférieures de la société, soit des « minorités défavorisées » (30) d'où, par ailleurs, provient également la population des policier·ières et des gardien·nes de prison. Cette *classe de prisonniers* est vue comme un « ennemi indésirable » (29). La population non incarcérée a besoin de la classe des prisonnier·ières telle qu'elle est représentée dans les médias par la figure du dangereux criminel. En effet, ce portrait apaise le public en lui faisant croire que le gouvernement le protège des personnes qui représentent une menace dans un monde qui dérape (30). L'implication est claire : les prisons existent non pas pour assurer la sécurité, mais plutôt pour maintenir l'ordre – un ordre capitaliste. Pour Yves Bourque, il est inutile de réformer un système qui sert cet objectif. Il propose une vision claire de l'abolition des prisons, qui nécessite : 1) l'admission, de la part de l'État, que la torture infligée par le système carcéral produit de la violence à

l'intérieur des établissements pénitentiaires et lorsque les prisonniers en sortent; 2) l'arrêt de la représentation sensationnaliste du crime dans les médias et l'admission que toute personne est capable de commettre un délit et s'en rend parfois coupable; 3) la compréhension que la criminalisation est une manifestation extérieure d'un ensemble de sentiments et d'opinions intérieurs, et que pour vraiment abolir les prisons, il nous faut changer complètement le paysage politique et social global (37). Yves Bourque résume ainsi sa pensée : « Je suis en faveur de l'abolition des prisons autant que je suis en faveur du lever du soleil chaque matin. La société continuera à se détruire si l'idéologie générale actuelle concernant notre "justice" pénale et notre système carcéral perdure » (1988 : 24).

Aucun texte ne peut prétendre cerner le système carcéral dans sa totalité ou fournir un guide parfait pour l'abolition des prisons, et ce n'est pas ce que nous devrions attendre de l'essai d'Yves Bourque. Comme l'affirme Ruth Wilson Gilmore, l'abolition exige que nous « changions tout » (2022 : x). L'essai d'Yves Bourque, comme beaucoup de textes publiés dans le premier numéro du *JPP*, exprime ce à quoi ce « tout » ressemblait dans les prisons des années 1970 et 1980. Et ici, l'image qu'il a décrite, le paysage qu'il a imaginé sans l'avoir jamais peint, reflète sa vision de l'abolition. Si les prisons parsèment le paysage, elles existent au milieu de cours d'eau, d'herbe et de fleurs – un « paysage d'une infinie beauté » où la vie se maintient malgré tout en échappant au contrôle de l'État. Alors que la répression carcérale et l'expansion des prisons se poursuivent au Québec et au Canada quelque 36 ans après la rédaction de *Prison Abolition*, il est plus impératif que jamais de porter attention aux appels anticoloniaux et anticapitalistes de

l'époque, à plus forte raison parce que l'herbe brûle et que les fleurs se flétrissent.

Notice biographique

Sheena Hoszko est une artiste et doctorante en études culturelles à l'Université Queen's. Ses recherches explorent la création artistique en prison en lien avec la résistance des prisonniers dans ce qu'on appelle le Canada. Hoszko a exposé ses œuvres à l'échelle nationale et internationale, notamment au Musée d'art contemporain et à la Fondation Phi à Montréal, à A Space et Blackwood à Toronto, au Queens Museum à New York et à La Ferme du Buisson à Paris. Ses écrits ont été publiés dans *MICE Magazine* et *Free Inside: The Life and Work of Peter Collins* (Ad Astra Comix 2018).

Références

Bourque, Y. (1988). *Prison Abolition*. *Journal of Prisoners on Prisons*, 1(1), 23–38.

Burton, O., (2023). *Tip of the Spear: Black Radicalism, Prison Repression, and the Long Attica Revolt*. Berkeley: University of California Press.

Gaucher, R. (1990). *The Canadian Penal Press: A Documentation and Analysis*. *Border/Lines*, 19, Article 19. <https://journals.lib.unb.ca/index.php/bl/article/view/24910>

Gosselin, L. (1982). *Prisons in Canada*. Black Rose Books.

ICOPA III, (1987). *Recueil de textes et documents [en ligne]*. Montréal : ICOPA. [Consulté le 17 octobre 2024]. Disponible sur : https://www.actionicopa.org/items/177-ICOPAIII_PresentationAbstracts.pdf.

Jackson, M. (2019). *Prisoners of Isolation: Solitary Confinement in Canada*. University of Toronto Press. <https://doi.org/10.3138/9781487599898>

Knopp, F. H., (1976). *Instead of Prisons: A Handbook for Abolitionists*. New York: Prison Research Education Action Project.

Maynard, R., (2017). *Policing Black Lives: State Violence in Canada*. Halifax: Fernwood Publishing.

Nickel, S., & Martin, E. (2023). “We want action now”: Indigenous Spirituality, Prison Activism, and Social Movement Mobilization. *Histoire Sociale*, 56(115), 149–175. <https://doi.org/10.1353/his.2023.a899605>

P4W Memorial Collective & Allies. (2023). *A Brief History of the Prison for Women (P4W)*. P4W Memorial Collective. <https://p4wmemorialcollective.com/2023/12/06/a-brief-history-p4w/>

The Gaucher/Munn Penal Press Collection. (2024). *About Penal Press*. The Gaucher/Munn Penal Press Collection. <https://penalpress.com/>

Rodriguez, D., (2006). *Forced Passages : Imprisoned Radical Intellectuals and the U.S. Prison Regime*. Minneapolis: University of Minnesota Press.

Van Wagner, D. (2024). *Prison Justice Day*. “This Book Is Free, The Contributors Are Not:” The Penal Press in Canada. Centre for Criminology and Sociolegal Studies Library, Toronto. <https://exhibits.library.utoronto.ca/exhibits/show/-this-book-is-free-the-contri/the-penal-press-in-canada>

Gilmore, R. W. (2022, September 3). *Change Everything: Racial Capitalism and the Case for Abolition*. Plenary. Socialism Conference 2022, Chicago, IL. <https://www.youtube.com/watch?v=hyBEf8VPfuY>